AUX SOURCES DU BASSIN DE CHAMBLY

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

AUX SOURCES DU BASSIN DE CHAMBLY

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 19

CR CPA
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

606, rue Champlain, suite 305, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X1 • T. 450 376-3355
563, rue Boivin, local 101 (entrée rue Foch) , Granby, Québec J2G 2L8 • T. 450 991-6040
www.crcpa.ca

Caroline Ratelle CPA auditrice
Nathalie Roy B.A.A.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Aux Sources du Bassin de Chambly

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Aux Sources du Bassin de Chambly, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire une partie de ses produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'examiné l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025, de l'actif à court terme au 31 mars 2026 et au 31 mars 2025, et des actifs nets aux 1er avril 2025 et 2024 et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'examen modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2026, en raison des incidences possibles de la limitation semblable de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Aux Sources du Bassin de Chambly au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Par Caroline Ratelle, CPA auditrice

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 13 juillet 2026

	2026	2025
Produits		
Activités	962 846 $	770 196 $
Dons	206 230	117 781
CISSS - Montérégie-Centre - Programme de soutien aux organismes communautaires - mission (PSOC)	154 002	145 819
Loyer	36 566	39 642
Emploi été Canada	17 513	25 481
Subvention MRC de la Vallé-du-Richelieu	15 000	4 539
Ville de Chambly - Hygiène	9 002	221
Subvention salariales	7 007	-
Ville de Chambly - Gestion	4 000	3 500
Ville de Chambly	2 000	-
Intérêts	1 615	8 113
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	25 624	5 287
CISSS - Montérégie-Centre - Fonds d'urgence - Aide alimentaire	-	15 500
	1 441 405	1 136 079
Frais d'administration		
Salaires et avantages sociaux	769 095	708 083
Intérêts sur la dette à long terme	140 674	89 991
Coût des activités et des services rendus	108 068	60 115
Entretien et réparations	74 767	79 655
Électricité	42 580	37 078
Publicité et représentation	37 714	34 305
Assurances	23 597	19 703
Frais de véhicule	13 486	8 900
Frais bancaires	12 482	11 513
Honoraires	11 716	6 557
Frais de bureau	13 166	9 836
Taxes et permis	8 014	7 365
Services d'infonuagique	7 900	-
Télécommunications	5 601	3 771
Amortissement des immobilisations corporelles	120 404	44 845
Loyer	-	1 721
Formation	-	174
	1 389 264	1 123 612
Excédent des produits sur les charges	52 141 $	12 467 $

	Investis en immobilisations	Affectés	Non affectés	2026 Total
Solde au début	678 986 $	- $	133 637 $	812 623 $
Excédent des produits sur les charges	(94 779)	-	146 920	52 141
Acquisition d'immobilisations	83 149	-	(83 149)	-
Versements en capital sur la dette à long terme	77 211	-	(77 211)	-
Nouveaux apports pour l'acquisition d'immobilisations	(210 173)	-	210 173	-
Solde à la fin	534 394 $	- $	330 370 $	864 764 $

	Investis en immobilisations	Affectés	Non affectés	2025 Total
Solde au début	29 665 $	235 000 $	535 491 $	800 156 $
Excédent des produits sur les charges	(49 558)	-	62 025	12 467
Acquisition d'immobilisations	2 935 994	(235 000)	(2 700 994)	-
Versements en capital sur la dette à long terme	31 995	-	(31 995)	-
Nouveaux apports pour l'acquisition d'immobilisations	(599 217)	-	599 217	-
Dettes relatives à l'agrandissement	(1 723 010)	-	1 723 010	-
Redressement (note 2)	53 117	-	(53 117)	-
Solde à la fin	678 986 $	- $	133 637 $	812 623 $

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	166 075 $	79 237 $
Compte Avantage entreprise	137 725	75 608
Débiteurs (note 4)	253 846	277 343
Stocks	461	2 917
Frais payés d'avance	18 000	16 670
	576 107	451 775
Immobilisations corporelles (note 5)	3 911 808	3 949 063
	4 487 915 $	4 400 838 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	81 509 $	152 708 $
Sommes perçues d'avance	1 300	1 650
Apports reportés (note 8)	162 927	163 779
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	77 975	72 142
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	669 091	676 505
	992 802	1 066 784
Dette à long terme (note 9)	1 564 237	1 639 867
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	1 066 112	881 564
	3 623 151	3 588 215
Actif net		
Investis en immobilisation	534 394	678 986
Non affectés	330 370	133 637
	864 764	812 623
	4 487 915 $	4 400 838 $

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	52 141 $	12 467 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	120 404	44 845
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(25 624)	(5 287)
	146 921	52 025
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	102 222	(51 860)
	249 143	165
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(83 149)	(2 989 111)
Activités de financement		
Emprunts à long terme	-	1 723 010
Remboursement de la dette à long terme	(77 211)	(31 995)
Nouveau apports pour l'acquisitions d'immobilisations	60 172	599 217
	(17 039)	2 290 232
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	148 955	(698 714)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	154 845	853 559
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	303 800 $	154 845 $
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	166 075 $	79 237 $
Compte Avantage entreprise	137 725	75 608
	303 800 $	154 845 $

1. Statuts et nature des activités

AUX SOURCES DU BASSIN DE CHAMBLY est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 27 octobre 2008. C'est un organisme de bienfaisance et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- Rendre disponible, à moindre coût, des biens matériels;
- Mettre en place des ressources alternatives en matière de sécurité alimentaire dans une perspective du développement de l'autonomie;
- Offrir des denrées alimentaires aux individus en situation d'urgence (dépannage alimentaire);
- Offrir des services dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes démunies;
- faire des dons ponctuels de matériel à des individus ou à des organismes en situation de besoins urgents;
- Offrir un service d'évaluation des besoins, de suivi et de références;
- Soutenir des organismes du milieu par la distribution de denrées alimentaires.

En cas de liquidation de l'organisme ou de distribution des biens de l'organisme, ces derniers seront dévolus a des organismes exerçant une activité analogue.

2. Redressement à l'exercice antérieur

Au cours de l'exercice, la direction a constaté qu'un montant de 53 117 $ relatif à des immobilisations acquises au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2025 n'avait pas été comptabilisé. En conséquence, les immobilisations et les créditeurs étaient sous-évalués de ce montant au 31 mars 2025.

Ce montant aurait dû être inclus dans le calcul de l'actif net investi en immobilisations. Les états financiers comparatifs ont donc été retraités afin de corriger cette erreur, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Incidence sur les postes du bilan (31 mars 2025)

Immobilisation	53 117 $
Crediteurs	(53 117)
	- $

Incidence sur les postes de l'état des bénéfices non répartis au 1er janvier 2026

Affectés en immobilisation	53 117 $
Non affectés	(53 117)
	- $

3. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Produits de location

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des baux lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir.

Comptabilisation des autres produits

Les produits d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu et que les services ont été rendus.

Les dons, les revenus de levée de fonds et les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont reçus par l'organisme.

Apport reçus sous forme de service

Les bénévoles consacrent environ 14 262 heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de service.

L'Organisme à profiter de dons de denrées de Moisson Rive-Sud au courant de l'exercice. En 2026, un total de 50 844 kilos de nourriture ayant une valeur sur le marché estimé à 450 987 $ a été reçu de la part de cet organisme. Aucun montant n'est reconnu aux états financiers pour cette donation.

L'organisme bénéficie de nombreux autres partenariats qui lui permettent de recevoir des apports en nature sous forme de denrées alimentaires, de produits carnés, de vêtements et d'autres biens matériels. Ces contributions non monétaires, bien que non comptabilisées dans les états financiers, représentent une part importante de la mission de l'organisme et de la composition des paniers alimentaires remis aux bénéficiaires.

Les principaux partenaires pour l'exercice comprennent :

- Épiceries et producteurs locaux : IGA Chambly, IGA Carignan, Maxi Chambly, Métro Collins et la Ferme Guyon fournissent régulièrement des invendus alimentaires.

- Le restaurant La Cochonnerie a fait don de morceaux de saumon.

- Entreprise Cargill : Offre un soutien régulier grâce à des dons de produits carnés destinés aux distributions courantes ainsi qu'aux paniers de Noël. Les dons de l'entreprise sont estimés à plus de 22 000 livres de viande.

- Organisme Provisions communautaires : Permet l'échange et le troc de denrées pour diversifier l'offre alimentaire.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Apport reçus sous forme de service (suite)

- Établissements publics : Des surplus alimentaires sont récupérés dans certains CHSLD (Saint-Jean, Saint-Hubert, Sainte-Julie, Saint-Bruno) ainsi qu'au Centre jeunesse de la Montérégie.

- Population locale : Des dons de vêtements, meubles et divers articles sont reçus de la part des citoyens. Ces biens sont ensuite revendus à prix modique aux bénéficiaires dans le cadre des activités de l'organisme.

- Les employés d'Agropur soutiennent occasionnellement l'organisme par des dons de fromage.

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Bâtiment	Amortissement linéaire	25 ans
Paysagement	Amortissement linéaire	15 ans
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Matériel informatique	Amortissement dégressif	45%
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30%

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte avantage entreprise et des comptes clients et autres créances.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Accord d'infonuagique

Au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique avec un fournisseur, l'organisme répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes en fonction de leur prix de vente spécifique. Les dépenses liées aux immobilisations corporelles et aux droits d'utilisation de biens corporels sont comptabilisées selon les méthodes comptables applicables à ces éléments. Pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique, l'organisme a choisi d'appliquer la mesure de simplification. Ces dépenses sont donc traitées comme se rattachant à la fourniture de services et comptabilisées en tant que charge lorsque l'organisme reçoit les services en question. Ces charges sont présentées sous la rubrique « Services d'infonuagique » à l'état des résultats. L'organisme comptabilise en tant qu'actif un paiement d'avance lorsque des services sont payés avant qu'elle ne les reçoive. Les dépenses liées aux activités d'implantation sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

4. Débiteurs

	2026	2025
Comptes clients	16 496 $	52 604 $
Subvention à recevoir	204 002	200 000
Loyer à recevoir	8 850	2 185
Taxes de vente à recevoir	24 498	22 554
	253 846 $	277 343 $

5. Immobilisations corporelles

	2026			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	325 599 $	- $	325 599 $	325 599 $
Bâtiment	3 773 398	369 303	3 404 095	357 712
Paysagement	71 156	2 372	68 784	-
Mobilier et équipement	187 806	85 755	102 051	114 072
Matériel informatique	31 366	28 952	2 414	4 389
Matériel roulant	62 058	53 193	8 865	12 665
Travaux constructions	-	-	-	3 134 626
	4 451 383 $	539 575 $	3 911 808 $	3 949 063 $

6. Facilité de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit bancaire d'un montant autorisé de 120 000 $ portant intérêt au taux variable plus 2,00 % (taux effectif de 4,45 %). Le crédit bancaire est garanti par une hypothèque mobilière de 120 000 $ sur l'universalité des biens meubles et actifs mobiliers corporels et incorporels ayant une valeur comptable de 113 330 $. Au 31 mars 2026, la marge de crédit était inutilisée.

L'organisme dispose de deux cartes de crédit d'un montant total autorisé de 16 000 $ portant intérêt au taux de 12,95 % (13,45 % en 2025). Au 31 mars 2026, le solde des cartes de crédit était de 10 661 $, constaté sous la rubrique fournisseurs et frais courus (note 7).

7. Créditeurs

	2026	2025
Comptes fournisseurs et frais courus	25 214 $	79 802 $
Salaire à payer	5 069	19 848
Vacances à payer	48 887	44 772
Sommes à remettre à l'État	2 339	8 286
	81 509 $	152 708 $

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues ou à recevoir au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. La variation survenue dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde 31 mars 2025	Encaissés ou à recevoir	Utilisation	Solde 31 mars 2026
Desjardins	150 000 $	- $	(150 000) $	- $
Ville de Chambly - Hygiène	13 779	4 148	(9 002)	8 925
PSOC (note 4)	-	154 002	-	154 002
	163 779 $	158 150 $	(159 002) $	162 927 $

9. Dette à long terme

	2026	2025
Prêt à terme d'un montant original de 875 000 $ échéant en juin 2039, portant intérêt au taux de 6,50 %, remboursable par versements mensuels de 5 861 $ capital et intérêts, garanti par une hypothèque immobilière sur le bâtiment et le terrain d'une valeur comptable nette de 3 729 695 $. Une hypothèque additionnelle de 20 % de la valeur du prêt est obtenu par le vendeur sur l'immeuble, les loyers présents et futurs et les indemnités d'assurance	631 721 $	660 525 $
Prêt à terme RISQ remboursé au courant de l'exercice	-	10 000
Prêt à terme Desjardins d'un montant original de 676 505 $ remboursable par versements mensuels de 4 108$ incluant capital et intérêts, portant intérêt au taux de 5,16 %, garanti par une hypothèque immobilière de deuxième rang en pari passu avec Investissement Québec au montant de 676 500 $ sur le bâtiment et le terrain, d'une valeur comptable nette de 3 764 820 $, et sur les revenus de location et indemnités d'assurances couvrant les loyers, échéant en septembre 2026	669 091	676 505
Solde à reporter	1 300 812	1 347 030

9. Dette à long terme (suite)

	2026	2025
Solde reporté	1 300 812	1 347 030
Prêt à terme Investissement Québec d'un montant original de 676 505 $ échéant en septembre 2049, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,45 % (effectif 4,85 %), profitant d'un moratoire sur le capital de 12 mois, remboursable par 287 versements mensuels de 2 348 $ et 1 versement de 2 629 $ en capital plus intérêts, garanti par une hypothèque immobilière de deuxième rang en pari passu avec Desjardins sur le bâtiment et le terrain d'une valeur comptable nette de 3 729 695 $ ainsi que d'une hypothèque de premier rang sur l'universalité des bien meuble présents et futurs pour un montant de 676 505 $ plus une hypothèque additionnelle de 20 %. Un ratio de couverture des charges fixes de 1.15 doit être respecté.	662 417	676 505
Prêt à terme Investissement Québec d'un montant original de 135 000 $ échéant en février 2045, renouvelable en 2029, portant intérêt au taux annuel de 6,85 %, profitant d'un moratoire sur le capital de 3 mois, remboursable par 236 versements mensuels de 569 $ et un versement de 716 $ en capital, garanti par une hypothèque immobilière de deuxième rang en pari passu avec Desjardins sur le bâtiment et le terrain d'une valeur comptable nette de 3 729 695 $ ainsi que d'une hypothèque de premier rang sur l'universalité des bien meuble présents et futurs pour un montant de 135 000 $ plus une hypothèque additionnelle de 20 %. Un ratio de couverture des charges fixes de 1.15 doit être respecté.	129 310	135 000
Prêt à terme Fiducie chantier économique social d'un montant original de 135 000 $ échéant en janvier 2040, portant intérêt au taux annuel 8,20 %, profitant d'un moratoire sur le capital de 180 mois, garanti par une hypothèque immobilière d'un montant de 135 000 $ de troisième rang sur le bâtiment et le terrain d'une valeur comptable nette de 3 729 695 $.	135 000	135 000
Prêt accord D d'un montant original de 100 000 $ échéant en novembre 2031, portant intérêt au taux de 9,00 %, remboursable par versements mensuels de 1 609 $ en capital et intérêts	83 764	94 979
	2 311 303	2 388 514

9. Dette à long terme (suite)

	2026	2025
Solde reporté	2 311 303	2 388 514
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	77 975	72 142
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	669 091	676 505
	1 564 237 $	1 639 867 $

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Exigibles	Renouvelable
2027	77 975 $	669 091 $
2028	81 138	-
2029	84 573	-
2030	88 254	-
2031	92 217	-
Autres	1 218 055	-
	1 642 212 $	669 091 $

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition de la bâtisse, de l'équipement informatique, du mobilier et de l'équipement. Ces apports reportés sont amortis au même rythme que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début	881 564 $	287 634 $
Sommes reçues	210 172	599 217
Amortissement	(25 624)	(5 287)
Solde à la fin	1 066 112 $	881 564 $

11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2026	2025
Débiteurs	23 497 $	(228 743) $
Stocks	2 456	(472)
Frais payés d'avance	(1 330)	1 607
Créditeurs	(71 199)	55 319
Apports reportés	149 148	118 779
Sommes perçues d'avance	(350)	1 650
	102 222 $	(51 860) $

12. Convention de soutiens financier

Initialement conclue pour la période 2015-2018, la convention de soutien financier a été renouvelée à plusieurs reprises. Elle a de nouveau été reconduite au cours de l'exercice pour une durée d'un an, soit du 1er avril 2026 au 31 mars 2027. L'organisme est donc assurée de recevoir, pour le prochain exercice, au minimum le montant reçu au cours de l'exercice précédent. Le montant de 154 002 $ attribué à l'organisme pour l'exercice 2027 a été comptabilisé dans les comptes à recevoir et dans les apports reportés, puisqu'il est estimable et que sa réception est raisonnablement assurée.

13. Dépendance économique

L'organisme dépend des subventions gouvernementales ainsi que des dons de nourriture et de vêtements provenant de différents donateurs pour réaliser ses activités.

14. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa facilité de crédit, sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

14. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.